

La phase de **consultation publique du Projet d'agglomération Lausanne-Morges 2025 (PALM 2025)** est officiellement ouverte !

Le PALM réunit 36 partenaires qui collaborent de manière étroite pour définir les axes directeurs pour le développement durable de l'agglomération Lausanne-Morges à l'horizon 2040. Dans une approche de travail partenariale, des représentant-es des Communes, des Schémas directeurs et du Canton, élaborent les stratégies et les mesures du paysage, d'environnement et énergie, d'urbanisation et de mobilité qui permettront d'atteindre les buts fixés.

Le PALM 2025 est mis en consultation publique au moyen d'un questionnaire en ligne auquel toute personne peut répondre en quelques minutes.

Une version imprimée du rapport est également disponible au greffe de Lully et à la réception du Direction générale du territoire et du logement (Av. de l'Université 5, Lausanne).

À la suite de la consultation publique, l'ensemble des remarques sera compilé dans un rapport mis en annexe du projet d'agglomération Lausanne-Morges de 5^e génération. Ce dernier sera consolidé, puis transmis à la Confédération pour évaluation, afin de solliciter un cofinancement des mesures de mobilité. Pour rappel, le PALM a déjà obtenu plus de 476 millions de francs de la Confédération pour financer les infrastructures identifiées dans les projets de 2007, 2012 et 2016.

 **Du 20 novembre au 31 décembre 2024**

 **Participez sur <https://lausanne-morges.ch/palm-2025-consultation-publique/>**

Précisions sur le contenu global du rapport PALM 2025 et les documents mis en consultation publique.

Les volumes suivants sont mis en consultation :

- Volume A – rapport principal – mis en consultation publique sous format papier et en ligne
- Volume C – cartes - mis en consultation publique sous format papier et en ligne
- Volume D – Fiches des mesures – mis en consultation en ligne

Les autres volumes, en cours d'élaboration, viendront compléter ces documents lors de la validation finale par les Municipalités (février 2025) et le Conseil d'Etat (mars 2025).

- Volume B – rapport sur les secteurs de l'agglomération
- Volume E – Analyse des tendances
- Volumes F – tableau de mise en œuvre